

Sujet : [INTERNET] Enquête publique aire de grand passage LA JARNE (17220)- observations
De : "pizzo.fabien@yahoo.com" <pizzo.fabien@yahoo.com>
Date : 15/03/2024 08:51
Pour : "pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr" <pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous écris pour le compte de mon épouse et moi-même, en notre qualité de Jarnais propriétaires d'une maison individuelle depuis 2010.

Je précise ne pas avoir le temps de venir à la rencontre du commissaire enquêteur aux horaires proposés.

Je tiens néanmoins à vous indiquer ne pas être favorable à l'implantation de cette aire pour les raisons suivantes :

Nous subissons depuis de nombreuses années le "passage" des gens du voyage qui dégradent les infrastructures de la commune (terrains de foot, foyer du foot avec vestiaires, city stade) et empêchent nos enfants de jouer sereinement dans un endroit pourtant dédié. Nul doute que cette aire à proximité va augmenter de façon conséquente le nombre de personnes présentes et entraîner de nouveaux désagréments, et ce de façon disproportionnée.

Pour voir ce qu'il se passe sur le stade tous les ans, il apparait évident que l'implantation d'une telle aire provoquera des problèmes environnementaux et d'hygiène à grande échelle.

Je n'aime pas dire cela mais des problèmes d'agressivité, d'insécurité/vols sur la commune et les maisons seront également inéluctables, déjà existants tous les ans et forcément démultipliés.

Ainsi et pour conclure, tous ces éléments nuiront à la commune de LA JARNE et la valeur de nos biens immobiliers.

Je vous remercie pour la prise en compte de mon mail,

Bien cordialement,

Fabien Pizzo

17220 LA JARNE